

Il s'est vanté qu'il allait créer 60,000 emplois. Tandis qu'il s'y employait, le taux de chômage dans la région atlantique s'est accru, et à Terre-Neuve, il a atteint 15.2 p. 100. Comment peut-on vanter la création d'emplois aux gens de ma région, où il y a tellement de disparités, tellement de chômage et où les perspectives pour 1971 demeurent tellement sombres? Je ne sais si le ministre leur dit cela; franchement, les gens de cette région du Canada ne font pas grand cas de ce que disent les députés à la Chambre. Je suppose que les propos de l'opposition les laissent indifférents, car ils savent que le premier ministre du pays n'en continuera pas moins son chemin, à toute vitesse, en avant, en arrière, de côté, et adienne que pourra. C'est l'attitude du premier ministre et des gail-lards qui le servent.

Aujourd'hui, le comité des prévisions budgétaires a adopté sur division, avec un profond ressentiment, la somme de 2 millions de dollars qui permettra à la Commission des prix et des revenus de continuer d'exister. J'ai proposé une motion pour réduire ce crédit à \$1. Nous avons demandé à la Commission de nous exposer son mandat pour 1971. Que doit-elle faire? Quels sont ses objectifs pour 1971, et que se propose-t-elle d'accomplir? Nous ne pouvons obtenir de renseignements à ce sujet. Nous ne pouvons savoir de la Commission ce qu'elle fera en 1971. Aucune raison ne justifie l'existence de la Commission. Elle n'est rien de plus qu'un effort de relations publiques par le gouvernement du Canada. La Commission soutient qu'elle entreprendra des recherches de base. Or, monsieur l'Orateur, un homme du calibre et de l'intelligence de M. John Young sait qu'aucun Canadien intelligent n'acceptera cette histoire. Nous ne dépenserons sûrement pas 2 millions pour entreprendre des recherches de base alors que le mandat de la Commission expire, je crois, en décembre. Quel être intelligent voudra croire que la Commission entreprendra des recherches pour évaluer la relation entre les prix, les coûts et les revenus et la courbe Phillips, comme on dit, je crois, en économique, ou les relations mutuelles de tous ces facteurs depuis 50 ans, alors que le mandat de la Commission expire en décembre 1971?

Pourquoi le gouvernement n'écoute-t-il pas le Conseil économique du Canada qui a entrepris 30 ou 40 études de ce genre dont, pour une bonne part, on n'a pas tenu compte. La Commission semble se concentrer sur un seul des cinq objectifs majeurs énoncés par le Conseil économique. Je ne dis pas que le gouvernement a présenté une mauvaise politique. Pas du tout. A mon avis, le gouvernement n'a aucune politique, bonne ou mauvaise. Ce que notre pays a connu, c'est une forme de gouvernement par expérimentation.

• (4.30 p.m.)

**Des voix:** Bravo!

**M. Lundrigan:** L'an dernier, le premier ministre (M. Trudeau) a décidé de nous imposer une forme de restriction ou de stagnation pour retarder l'effet de certains facteurs de croissance, de demande ou de ce qu'on voudra. Je n'y vois jamais très clair dans ces discussions d'économistes, car je ne suis qu'un Canadien moyen. Je ne sais jamais très bien où j'en suis lorsque j'écoute M.

[M. Lundrigan.]

John Young et le premier ministre, tous deux très habiles à voiler des arguments et à présenter la situation de telle sorte qu'elle semble logique.

L'an dernier, le gouvernement a décidé de tenter une expérience, d'enrayer l'inflation, sans tenir compte de nos marchés d'exportation. Notre objectif fondamental aurait dû être d'enrayer l'inflation en nous alignant sur les États-Unis, notre principal marché d'exportation. L'an dernier, l'inflation fut de 4.7 p. 100 aux États-Unis, et de 1.5 p. 100 au Canada, cela, surtout à cause de la réduction des prix des aliments. Personne ne savait quels étaient les objectifs du gouvernement. Il n'a pas cherché à comprendre le problème de la balance commerciale, pas plus qu'il n'a cherché à déterminer le meilleur équilibre possible entre le niveau du chômage et l'inflation. Parce qu'il ne savait pas, il a expérimenté. Il a appliqué un programme au petit bonheur, qui s'est soldé par un immense gâchis économique.

Les efforts du gouvernement me rappellent la retraite de Dunkerque. Il ne sait pas jusqu'où retraiter ou dans quelle mesure stimuler l'économie. Il en résulte qu'en 1971, le gouvernement en est encore à parier que tout se passera très bien. Si tout s'arrange, le gouvernement gardera le pouvoir. Sinon, nous espérons que le gouvernement prendra une dégringolade. Je ne poursuis pas le sujet, car je n'ai que 20 minutes.

**M. Perrault:** Bravo!

**M. Lundrigan:** L'honorable député de B-S fait encore des siennes. La pollution de l'air va s'aggraver quand il prendra la parole dans quelques minutes. Je m'attends à ce que le ministre chargé du contrôle de la pollution le rappelle à l'ordre.

**M. Perrault:** Quelle sérieuse contribution au dialogue!

**M. Lundrigan:** C'est au moins un dialogue, pas un monologue.

**M. Perrault:** L'homme fort...

**M. l'Orateur suppléant:** A l'ordre.

**M. Lundrigan:** J'accepte la déclaration selon laquelle il s'agit de dialogue. Je suis honoré.

**M. Perrault:** De dialogue de coulisse.

**Une voix:** Vous êtes l'expert.

**M. Lundrigan:** Si Votre Honneur peut faire taire le député pendant cinq minutes, je continuerai mon discours. Le ministre a demandé des suggestions. Bien que celles-ci émanent de moi, elles ont l'appui de mon parti et d'autres citoyens du Canada.

La tâche prioritaire qui incombe au ministre c'est de dissiper immédiatement l'incertitude qui règne dans notre pays au sujet des impôts. Le milieu des affaires ne sait pas ce que le gouvernement compte faire dans ce domaine. Au lieu d'étendre leurs opérations, les industriels font le contraire. Je me suis entretenu avec un grand nombre de petits entrepreneurs, surtout dans l'industrie du bois. Ils ne passent pas de commandes de bois.